

J'ai été mariée 13 ans à un pervers manipulateur.

J'ai rencontré M. en mai 1989. Il effectuait son service militaire dans la ville où je vivais.

Il faisait un "service long" et je devais entrer dans l'armée, aussi je suis allée à la caserne qui organisait un week-end porte-ouverte. J'étais en compagnie de ma soeur cadette et nous nous sommes très vite faites aborder par un groupe de jeunes militaires. Parmi eux, il y avait M.

Je lui trouvais beaucoup de charme, il était de plus souriant et il avait beaucoup d'humour.

Il avait 21 ans et moi 22.

Nous nous sommes très vite mis en couple (4 mois après notre rencontre). Je l'ai fait entrer dans l'agence de voyages où je travaillais. Il est devenu G.O , tout en préparant son concours de gardien de la paix , pour lequel je l'aidais à se préparer.

Il venait d'un milieu modeste, d'une famille recomposée. Ses parents avaient divorcés alors qu'il avait 6 ou 7 ans et sa mère s'est très vite remariée avec un "célibataire endurci" plus âgé qu'elle. J'apprendrai bien plus tard que son père biologique avait été évincé de sa vie.

Je venais d'un milieu aisé, avec une fratrie de 7 enfants, mes parents sont restés mariés 66 ans jusqu'à la mort de mon père en septembre 20xx.

M. et moi nous sommes mariés en mai 1991 et notre 1er enfant est né en février 1992.

M. venait de terminer son école de Police et travaillait sur Paris. Nous louions un appartement près de chez mes parents, mais cela ne convenait pas à M. qui m'a très vite demandé de le rejoindre à Paris .Nous avons occupé pendant 3 mois un logement sur Gonesse. Je ne sortais jamais, sauf en sa compagnie, car il me disait que "ça craignait" dehors. Puis, il m'a trouvé un poste à Paris par l'intermédiaire d'un collègue. Nous y sommes restés 7 ans.

A Paris, pas question que je prenne la voiture pour sortir, que j'aille faire les courses ou que je fasse les comptes, je n'avais aucun contact avec notre banquier: il me disait "laisse ma chérie, je m'en occupe, tu es fatiguée". Je pensais qu'il était prévenant...

A partir de 1994, il a commencé à changer de comportement: il devenait agressif, rentrait très tard (4h à 6h après sa fin de poste), il rentrait souvent alcoolisé et allait vomir aux wc. Il m'a inventé devoir partir en voyage officiel, pour lequel biensûr, il n'a jamais été payé....et pour cause!

Il ne s'occupait pas du tout de notre fils, il ne l'entendait jamais la nuit, donc, il ne se levait pas pour lui. Je reportais toute mon attention, mon amour sur notre fils.

A cette période, M. avait coupé les ponts avec sa famille.

En 1995, j'ai découvert qu'il avait une maîtresse de 10 ans plus âgée que lui, une collègue de

travail. Je l'ai quitté en emmenant le petit.

Ma soeur cadette m'a alors raconté , devant l'avocate, que M. avait tenté de la séduire et l'avait embrassée alors que j'étais enceinte de 8 mois et endormie dans la pièce à côté. Mes parents lui avaient alors "remonté les bretelles" et avaient interdit à ma soeur de venir chez moi, mais ils avaient pris la décision de me cacher la vérité pour préserver ma santé mentale et l'enfant que je portais.

Je me souviens qu'à cette époque, M. m'avait raconté qu'il avait surpris son beau-père et sa grand-mère maternelle en plein ébat sexuel alors que son grand-père venait de mourir. Il avait 10 ans et cela se serait reproduit plusieurs fois quand sa mère partait travailler.

Je suis partie me réfugier chez mes parents à 200km de Paris. Il est venu me rechercher et m'a demandé pardon, m'a promis de changer. En octobre, j'étais enceinte de notre 2ème enfant.

Notre fille est née en juin 1996.pendant quelques temps , il s'en occupait un peu, il s'énervait moins. J'avais recontacté ses parents et sa mère était venue pour la naissance de la petite.

Il a très vite repris le chemin du déserteur, agressif, tout en étant possessif, jaloux, me prêtant des histoires extraconjugales avec tous les hommes de mon entourage professionnel puisque je ne sortais jamais.il avait souvent des réflexions désagréables envers moi : "on dirait un popotame"(mot qu'employait notre fils pour parler d'un hippopotame), " tu pourrais t'habiller plus sexy", "je m'ennuis avec toi", " tu ne t'occupes que des enfants", "tu pourrais faire un effort", "tu es frigide" ou alors il me reprochait de jouer à "l'abbé Pierre"ou à "soeur Thérèse" car je rendais service autour de moi.

Il me délaissait, était souvent absent, partait faire du sport, des filles téléphonaient chez nous et il avait toujours une histoire qui tenait la route pour se justifier.

Il a de nouveau coupé les ponts avec sa mère.

Fin 1998, nous avons acheté une maison en Normandie et il y a été muté.

Je me suis éloignée de 400 km de ma famille, avec deux enfants de 6 et 2 ans dans un village de 200 habitants à 10 km de la rière ville et biensûr, sans moyen de locomotion.

J'ai effectué les travaux dans la maison tout en préparant le concours d'entrée en institut de formation infirmière. J'ai également obtenu à cette période un agrément d'assistante maternelle et j'ai " gardé" des enfants.

Nous avons commencé à avoir de gros problèmes financiers, il a voulu vendre la maison et nous sommes partis en location le temps d'obtenir sa mutation (il avait ,entre temps demandé, une mutation pour la région PACA et Languedoc. La maison a été vendue avec une plus value très importante qui devait servir à régler les dettes.

A cette période, de nouveau des appels "anonymes", des retards, des disputes, des reproches, des insultes .Il me trompait avec une jeune fille de 21 ans (il en avait 31) rencontrée lors d'une intervention en boîte de nuit....Je devais découvrir que M. jouait les "jolis coeurs "avec la demoiselle, qu'il l'emmenait à l'hôtel, au resto etc , alors que je ne pouvais même pas offrir un pain au chocolat à mes enfants!

Les premiers coups sont tombés quand je lui ai faits des reproches, c'était en mars 2000. Il m'a jetée à terre ,il a déchiré mes vêtements, m'a étranglée. Ce sont les cris des enfants qui l'ont stoppé. J'ai fait ma mère TS , puis en sortant de l'hôpital ,j'ai trouvé refuge chez des amis et lui ai annoncé que je demandais le divorce.

De ce fait, il a avalé des bouteilles de rosé avec les tranquillisants qui m'étaient prescrits.

En allant chercher mes affaires avec mes amis, nous l'avons trouvé gisant à terre, plus alcoolisé que shooté par les médicaments car bien que les blisters étaient vides, nous avons trouvés des comprimés sous lui ...mon amie, infirmière, a fait le nécessaire et il a été conduit aux urgences. J'étais enceinte, mais je n'avais rien dit à personne car cet enfant avait été conçu lors d'un rapport forcé .

Je l'ai de nouveau quitté et je suis partie avec les deux petits chez mes parents et les enfants ont été scolarisés dans l'école où enseignait ma soeur.

Il est venu me rechercher me promettant encore de change , de ne plus être violent, de ne plus consommer d'alcool, ni de me tromper etc....

Je suis restée chez mes parents jusqu'à notre départ pour Nîmes en août 2000.

Le petit dernier est né en décembre 2000. La grossesse a été difficile d'autant que M. avait contracté une maladie vénérienne (condylomes et mycoplasmes), on ne savait pas si j'étais porteuse et dans ce cas je risquais de contaminer mon bébé. Il fallait prévoir une césarienne.

Peu de temps après, je découvrais qu'il draguait les mamans des copines des enfants.il a eu une liaison avec l'une d'elle alors que je venais d'avoir le petit dernier...

En plus, il niait les faits et à côté il me disait que j'avais l'air très triste sur les photos de famille, qu'il voyait que j'étais malheureuse!

Il exigeait encore des rapports sexuels et je ne pouvais rien faire sans son accord. A cette période, il a vidé les comptes épargne des enfants.

M.avait une sexualité "bizarre". En pleine nuit alors que je dormais assommée par les tranquillisants, il venait sur moi. Il me mettait ses menottes. Enceinte ou non, il essayait de me sodomiser. Il voulait aussi que je le sodomise avec des instruments, ce que je refusais et qui me valait une réputation de "coincée" et de "frigide" auprès des gens qui voulaient bien écouter "sa " version de notre sexualité!

Il a essayé de m'entraîner dans des clubs échangistes, des sex-shops etc....j'étais effrayée.

En septembre 2001, j'ai débuté à Nîmes, une formation infirmière (j'avais été reçue à 4 concours sur plusieurs régions). M. a donc décidé (oh surprise!) de demander un changement de poste afin de prendre en charge les enfants...Il travaillait au bureau des plaintes en horaires de bureau, ce qui lui permettait de déposer les enfants à l'école et chez la nounou le matin et de les récupérer dans l'après-midi pendant que j'étais en cours. Je n'étais pas heureuse, j'avais peur de lui et je lui demandais une séparation "à l'amiable " afin de faire passer la chose...

Je lui ai demandé de cesser de faire des dettes et de déposer un dossier de surendettement à la Banque de France.

En mars 2002, de nouveau il me laissait en plan avec les enfants et j'apprenais qu'il avait une liaison avec une plaignante....ce n'était qu'une de plus!

Lors d'une énième dispute, il m'a menacée avec un couteau à cran d'arrêt et mon fils aîné (10 ans) a appelé les gendarmes qui l'ont emmené et placé en garde à vue....Il n'y est pas resté longtemps, son chef étant venu le sortir et le soir même, il était dans mon jardin à jeter des pierres dans les volets.

En août 2002, j'ai eu un gros problème de santé qui m'a valu une hospitalisation en psy (cure de sommeil). On m'a dit que j'avais fait une TS par ingestion de médicaments...ce dont je ne me souviens absolument plus. En février/mars 2003, on découvrira dans mes analyses sanguines et urinaire que j'avais ingéré des substances toxiques telles qu'opioïdes, canabinoïdes et beznzodiazépines... mon fils aîné m'a dit avoir surpris plusieurs fois son père mettre des poudres et/ou des plantes dans le thé qu'il me servait....

En septembre 2002, il a pris un logement derrière la maison que nous louions car comme il se plaisait à le dire : de sa fenêtre, il voyait ce qu'on faisait. Cependant il n'a pas supporté de vivre seul bien longtemps .

Moi, j'étais en 2ème année de formation infirmière et j'avais rencontré un infirmier militaire avec lequel tout se passait bien.

En l'apprenant (par les enfants qu'il questionnait sur tous mes faits et gestes), il a essayé de se tirer une balle avec son arme de service après avoir absorbé des anxiolytiques à effet sédatifs .

Il a été hospitalisé, sa copine qui était à l'hôpital m'a dit que c'était de ma faute s'il en était là!!!

J'en profite pour préciser qu'il avait emprunté 10.000 euros aux parents de cette personne, mais ça, je ne le découvrirai qu'en juin 2003.

Biensûr, il racontait à qui voulait l'entendre combien il était un mari et un père aimant et attentionné avec une mégère en guise d'épouse!

Il m'a harcelée pendant des mois, me pistant, téléphonant à toutes les personnes que je connaissais pour me salir. Il a démoli la voiture de l'homme avec qui j'étais. Il l'a menacé à plusieurs reprises, une fois cet homme l'a sorti de chez moi car il était en train d'essayer de rentrer par la porte du garage qu'il cassait à coup de pieds....Du coup il est allé déposer plainte pour coups et blessures.... Il a été convoqué chez le procureur et un eu un rappel à la loi.

Une autre fois, il m'a dit au téléphone qu'il était devant la maison de cet homme et qu'il allait le descendre. J'ai prévenu la police et la gendarmerie.....en fait, il n'était pas loin mais avec une arme en plastic qui appartenait à mon fils!

Il m'a suppliée, "pour les enfants" de reprendre la vie commune...il me faisait du chantage en me menaçant de demander la garde exclusive des petits si je le quittais .Fatiguée, j'ai cédé en janvier 2003 en emménageant dans une autre maison.

Le mois de janvier a été calme...mais à partir de février, ce fut l'enfer. Tout a repris de plus belle.

J'ai déposé une plainte pour violences conjugales et devant son chantage et ses menaces, je l'ai retirée mais il a tout de même été convoqué et eu un sursis à poursuite.

Je découvrais aussi qu'il avait deux "maîtresses"(toujours des plaignantes du commissariat qui avaient des problèmes conjugaux)...Alors, je suis partie, d'autant qu'il m'avait demandé "pour le bien des enfants et de notre couple" d'arrêter ma formation infirmière. J'étais comme "shootée", j'ai appelé une amie qui m'a conduite à la gare et je suis partie chez mes parents.

Biensûr, il ne m'a pas lâchée, m'a menacée quotidiennement de faire placer les enfants à la DDASS si je ne revenais pas.

Je suis revenue, une fois de plus, mais ce fut la dernière fois car en juin, la séparation a été établie légalement devant le JAF.

Et entre mai et décembre 2003, je suis allée de découverte en découverte.

J'ai découvert les dettes exorbitantes qu'il avait contracté car biensûr, les huissiers et créanciers venaient sonner à ma porte....il n'était plus là pour cacher les courriers....

A cette période, il avait 3 maîtresses: une à Nîmes (plus jeune), une à Beaucaire (plus âgée) et l'autre à Marseille du même âge et qu'il a fini par épouser en 2006)!

J'ai parlé de cette situation à un psychiatre qui dispensait les cours de psychiatrie en formation infirmière et il m'a dit : "vous êtes tombée sur ce qu'il y a de pire, un pervers narcissique, aussi je vous conseille de partie très loin, car il vous faut mettre de la distance entre lui et vous et trouvez un bon avocat car avec ces gens là, il n'y a que ça à faire"

En décembre 2003, J'ai fui le Gard et mon ex-mari, j'ai pris les enfants, le chien et quelques

affaires et je suis partie m'installer dans ma région d'origine pour essayer de trouver du soutien . Je n'ai pas vraiment eu de soutien de ma famille.

J'ai essayé de reprendre ma formation infirmière en 2004, mais avec des enfants en bas âge, pas d'aide de l'entourage et l'autre qui ne payait pas la pension alimentaire, c'était un pari impossible!

En plus, il a continué de me menacer, harceler jour et nuit par téléphone. Il a fait appeler des personnes aussi se faisant passer pour des avocats, juges, etc... Une de ses maîtresse a même déposé une plainte contre moi pour dégradations de biens privés.... sauf que je n'habitais plus dans le sud au moment des faits! Il m'a fait X chantages au suicide.

Le divorce a été prononcé à Nîmes en janvier 2005 à ses torts exclusifs après 4 longues années de procédure, ralentie par mon ex-mari (il a changé 4 fois d'avocat).

Et en juin 2005, je suis redescendue dans le sud pour travailler d'abord à Draguignan (juillet 2005 à décembre 2006), puis à Hyères en janvier 2007 pour une entreprise pour laquelle j'avais bossé 7 ans à Paris.

Jamais je n'ai imaginé qu'il pourrait aussi faire du mal aux enfants, mon cerveau devait être anesthésié. Je pense (aujourd'hui avec le recul) que je n'ai pas compris ce que j'avais subi pendant toutes ces années de souffrances physiques et psychologiques.

En effet, ce n'est qu'une longue thérapie avec un neuropsychiatre qui m'a permis de réaliser tout le mal que cet homme m'avait fait et qu'il continue de me faire malgré le divorce.

J'ai pris un poste de gardienne d'immeubles car j'avais un logement de fonction, ce qui me permettait d'être moins "serrée" financièrement. Les enfants avaient en 2005 : 13 ans, 9 ans et 5 ans.

Mon ex-mari est très peu venu pour observer son droit de visite et d'hébergement et JAMAIS un week-end de juin 2003 à octobre 2010. C'était toujours des changements de dernières minutes, de date, d'heure etc....je me suis tu pour les enfants et j'ai supporté cette nouvelle forme d'emprise pour eux.

En 2007, j'étais en train de déménager, j'étais très fatiguée et on m'a annoncé que j'avais une tumeur du sein.

Au même moment, en août ma fille de 11 ans de retour de vacances chez son père, me dit que son père lui a fait des attouchements à plusieurs reprises.

Comme j'étais en lien avec les services sociaux puisque je cherchais un moyen de garde pour mes enfants afin de pouvoir me faire opérer et soigner, j'ai appelé l'assistante sociale qui s'occupait de moi. Elle a fait un signalement et m'a dirigé vers les services "compétents".

Je me suis faite opérée comme dans un état second, ne pensant qu'à ma fille et à l'horreur qu'elle avait subi. Mon fils aîné me révéla alors que lorsque je travaillais de nuit (en 2002 et 2003, j'étais aide-soignante en maison de retraite), son père le menaçait et le battait.

Après **4 années d'enquête** sur Toulon, plusieurs expertises et une enquête sociale ont prouvé les dires de ma fille, et ont conclu que je n'avais pas manipulé les enfants, qu'ils n'étaient pas non plus mythomanes...contrairement à ce que clamait mon ex-mari. Je n'ai eu aucun vrai soutien familial ou social pendant toutes ces années. Les gens fuient ce genre de situation.

Ma fille a beaucoup souffert lors des procédures. Elle a été auditionnée plusieurs fois, a été obligée de répéter encore et encore ce qu'elle avait subi, ce qui est à mon sens un gros traumatisme, des violences supplémentaires. Pourtant, sa 1ère audition avait été filmée pour éviter son exposition à ce traumatisme.

J'ai pris conscience de toute l'incompétence (ou de leur ignorance en matière de violences conjugales et de leurs suites) des services de Police et de la justice.

Une des juges d'instruction a reçu ma fille seule avec son père et les avocats dans son cabinet. La juge m'a claqué la porte au nez en disant : "elle, je n'en veux pas" alors que j'étais convoquée avec ma fille.

Je n'ai pas eu le droit de rentrer alors que j'étais représentante légale et partie civile.

Ma fille était seule pour affronter ce monstre, ses droits ont été complètement bafoués.

Ils ont tenté de l'intimider et de la culpabiliser avec des questions sordides qui l'ont marqué à vie.

Les juges étaient déssaisis sans arrêt, les audiences reportées, les dossiers se "sont perdus" d'une Cour à une autre....

Le droit de visite et d'hébergement de mon ex mari a été suspendu pendant 2 ans de 2008 à 2010.

Des visites dans un point rencontre ont été mis en place pour le 3ème enfant. Ce n'était pas du tout impartial (mon ex mari connaissant la directrice et ça n'a été que magouilles) il a obtenu un non lieu et un droit de visite sur mon 3ème enfant alors âgé de 10 ans et l'instruction pour les agressions sexuelles de ma fille n'était pas terminée encore.

J'étais en plein cauchemar. Un rapport de la responsable du point rencontre dit que j'ai peu respecté les r-v. Ces r-v m'ont été imposés en fonction du planning de "Monsieur", qui lui, par contre, n'est venu qu'à 4 r-v sur 11 et en retard à chaque fois. Moi, j'avais un témoin qui a attesté et j'ai encore les tickets de stationnement.....

Mon fils connaissait très peu son père puisque ce dernier favorisait depuis toujours sa carrière,

ce qui est souligné dans l'enquête sociale.

De 2003 (date officielle de séparation) à octobre 2010, il n'a jamais pris les enfants un seul w-e (ceci afin de m'empêcher aussi d'avoir une vie professionnelle et sentimentale) et d'un coup, il exigeait d'avoir un droit de garde sur le petit dernier, le seul que j'avais réussi à protéger jusque là. Il n'avait plus que ce moyen pour continuer d'exercer une emprise sur moi.

En effet, **j'étais obligée de lui donner mes coordonnées**, il pouvait téléphoner à n'importe quel moment, me plongeant instantanément dans une forme de transe (j'étais prise de tremblements violents de la tête aux pieds). Et le fait de **lui accorder un droit de visite et d'hébergement m'obligeait à être à sa merci**, car disponible au cas où il déciderait d'observer ce droit.

La maman qui a le droit de garde n'a que des obligations et doit se soumettre constamment au père qui lui n'a que des droits et peut donc décider à sa guise !

Le 1er vendredi où il s'est présenté, il est arrivé en retard et m'a menacée, insultée comme à son habitude.

J'ai téléphoné au commissariat, et 3 policiers de la BAC sont intervenus. Mon ex-mari a déposé plainte pour non présentation d'enfant et il a inventé être venu le 04 février et le 16 septembre afin de pouvoir porter plainte contre moi.

Bien entendu, il n'est pas venu à mon domicile ces 2 autres fois et le refus de présentation d'enfant n'a été établi ni par les forces de l'ordre, ni par huissier et pour cause!!!

Mon ex mari s'est contenté de faire sa petite déposition depuis son bureau au commissariat où il est en poste à Marseille : comme il me dit : "la loi c'est moi!", sa plainte a été reçue.

Il y a eu médiation pénale et j'ai refusé le protocole écrit par lui, mais j'ai justifié mon refus en joignant le jugement de divorce à ses torts exclusifs pour violences conjugales ainsi que les expertises de ma fille et l'enquête sociale...

Mais je n'ai pas été entendue, effectivement, le 07 mai 2014, j'ai été convoquée et auditionnée au commissariat de Hyères où on m'a remis une citation à comparaître pour décembre 2014 être jugée du délit de non présentation d'enfant.

Alors que je protège mon petit dernier de ce dingue qui avec les années a développé une paranoïa, j'ai été signalisée comme une criminelle : photo de face, de profil, de 3/4 et empreintes digitales.....heureusement que les 2 policiers ont dédramatisé la situation!

L'audience a été reportée au 16 juin 2015.

J'ai à faire à un manipulateur, un malade mental qui n'hésite pas à inventer des preuves et il sait comment faire et quoi dire étant donné qu'il a travaillé des années à la brigade des

mineurs (OPJ, enquêteur).

De mon côté, je survis comme je peux depuis plus de 13 ans aux manigances de cet homme.

J'ai fait plusieurs tentatives de suicides, j'ai été opérée d'une tumeur du sein, des voies digestives, je suis atteinte de fibromyalgie maladie neurodégénérative qui évolue par pallier comme la sclérose en plaque et qui me handicape à 80%, de tétanie etc....mais j'ai réussi l'éducation de mes enfants dans l'amour, le respect et la confiance.

Je suis fière d'eux et ce à juste titre.

J'ai dû abandonner ma formation infirmière en juillet 2014 alors qu'il ne me restait que 14 semaines de stages à valider, j'étais épuisée psychologiquement et financièrement par toutes ces procédures. J'ai changé de branche professionnelle depuis.

Mon ex -mari a travaillé avec les juristes qui m'ont jugé, mon avocate a même "trouvé" dans le dossier pour l'audience du 16 une lettre de mon ex-mari adressée au procureur et dans laquelle il lui demandait son intervention dans cette affaire car ils "avaient travaillé ensemble"(ce dont il s'est toujours vanté auprès de moi pour m'intimider, j'ai encore ses SMS). Par ailleurs, certaines pièces de mon dossier ont disparu....

Quant à ma fille, elle a fait en 5ème une phobie scolaire sur les cours de musique (flûte), le pédopsy qui la suivait à cette époque l'a dispensé de ces cours, liant cette phobie aux attouchements sexuels qu'elle avait subi. Elle n'a plus souhaité continuer de thérapie, c'était trop douloureux.

Elle a repris une thérapie de novembre 2013 à juillet 2014.

Elle a consulté un psychiatre 2 fois par mois, le Dr xxx à Hyères.

C'est une jolie jeune fille, ière de sa classe en terminale littéraire, mais qui se croit moche, grosse et bête.

Elle a eu son bac avec mention très bien et a été admise à La Sorbonne, où elle a validé sa 1ère année d'histoire, majeure de promo. Elle est en 2ème année actuellement où elle cartonne aussi.

Le psy a travaillé avec elle sur l'absence d'estime de soi, la peur des autres. Elle a bien évolué, mais c'est terrible pour une maman de se sentir aussi responsable et coupable du mal être de sa fille. Je n'ai pas su la protéger et ça me ronge.

Depuis l'obtention du bac, elle présente des troubles du sommeil importants et des troubles de l'alimentation.

Elle a des crises d'hyperphagie, elle a pris énormément de poids, elle fait des cauchemards

toutes les nuits, fait du somnanbulisme.

Mon fils aîné a fait 2 tentatives de suicide en 2008, se croyant coupable de "n'avoir pu protéger" sa sœur en août 2007 quand elle a subi les violences sexuelles. Mes enfants sont très proches, très soudés tous les 3.

Mon fils aîné a obtenu son bac avec mention Bien en 2010. Il a validé 3 semestres de droit en université. Il ne s'est pas présenté au 4ème semestre préférant rentrer dans la vie active devant les difficultés que je rencontrais. Il est aujourd'hui adjoint de direction dans une société internationale.

Je n'ai rien, ni argent de côté, ni meubles, ni véhicule. Ce sont mes enfants qui ont payé mon déménagement en mars ainsi que tout mon mobilier.

J'essaie de m'en sortir et depuis 2001, j'ai essayé désespérément de terminer ma formation infirmière à 5 reprises, c'était sans compter sur l'acharnement de ce taré!

En effet, mon ex mari m'a laissé un gros dossier de surendettement que j'ai réglé de 2005 à 2009 seule, puisque les créanciers me « tenant » ne l'ont pas poursuivi !

J'ai été fichée à la Banque de France avec toutes les conséquences que ça peut avoir. Mes dettes ont été effacées en mars 2015, et je suis défichée depuis deux mois seulement. Par contre, lui, continue de faire des crédits alors que sa femme ne travaille plus depuis 6 ans (du moins, officiellement). J'ai peur que mes enfants aient à payer quoique ce soit pour lui !

Personne ne semble faire le lien entre violences conjugales (physiques, psychologiques et économiques) et inceste.

Le 16 juin, je suis passée en correctionnelle au Tribunal de Toulon, au milieu des délinquants ! Si ce n'était pas si tragique, je rirais !

J'ai été condamnée à 3 mois de prison avec sursis et une amende de 800 euros + 127 euros de frais, (je perçois 1100 euros par mois).

J'étais déjà condamnée avant d'ouvrir la bouche pour essayer de m'expliquer.

La procureure n'était absolument pas neutre et la juge semblait se faire les ongles pendant l'audience. Leur "non verbal" était très parlant!

Elles m'ont coupé la parole, m'ont raillé et rabaissé sans cesse!

Mon avocate a été très "molle", n'a rien dit de ce que je lui avais demandé de parler, n'a sorti aucune preuve.

Elle nous a dit après l'audience qu'elle avait regardé le dossier la veille !!! Très "professionnelle", en même temps, elle est payée par l'AJ!

Ma soeur aînée, mon fils aîné et ma fille étaient présents dans la salle d'audience, en larmes.

Les gens dans la salle d'audience étaient scandalisés.

Ce fut une parodie de procès, vraiment j'étais condamnée avant d'avoir pu parler... donnant l'impression que la justice en France c'est selon que vous soyez flic... ou pas!

Ma fille a interpellé son père à la sortie du Tribunal, il n'a jamais osé la regarder ce lâche, c'est vrai qu'elle n'a plus 11 ans, elle peut se défendre aujourd'hui!

J'ai interjeté appel le 17 juin au matin, mais je ne sais pas comment je vais pouvoir payer les frais de justice, ni tout ce que ce taré me réclame.

Je suis allée déposée deux mains courantes, une pour le w-e de juin et l'autre pour la deuxième partie des vacances d'été.

J'étais convoquée pour une conciliation pour le 10 novembre 9h du matin au TGI de Toulon car il me réclame 769.76 de pension alimentaire que je n'ai jamais perçu et datant de juillet à septembre 2013. A cette somme s'ajoute 316.82 € de frais de huissier et 40,82 € d'intérêts échus pour la période du 09/12/2014 au 08/07/2015.

L'audience a été reportée au 22 janvier. Je suis "tombée" sur un juge plutôt jeune qui m'a dit ne rien connaître à ce type de dossier, qu'il avait "été parachuté" la veille dans ce tribunal... donc il y aura une seconde audience le 26 avril. J'ai tout de même pu m'exprimer, il a entendu mon désarroi et ma fatigue devant la multiplication des audiences depuis 14 ans...

Il a remis la huissier "en place" car elle était odieuse et méprisante avec moi allant même jusqu'à me dire qu'elle n'en "avait rien à foutre de mes relevés de compte bancaire", seuls documents pouvant prouver que je n'ai jamais perçu ces pensions....

Le 26 avril, je suis passée devant ce même juge qui n'a pas pris le temps en 3 mois, de regarder les documents que je lui ai amenés ! Donc, je vais passer en audience publique le 13 juin 2016 pour une pension que je n'ai jamais touchée ! Je suis obligée de constituer un avocat au risque d'être condamnée à tort encore !!!

Pour faire bref, vous aurez compris que ma vie est un combat non seulement contre un ex-mari manipulateur, mais aussi contre une justice qui se montre bien aveugle devant une telle situation!

Non seulement, je ne suis pas protégée, ni défendue, mais en plus je suis jugée coupable!!! La coupe est pleine!

Depuis plusieurs mois, je suis en arrêt de travail pour affection longue durée et cela est le résultat de tout ce que j'ai subi. Je suis atteinte d'une maladie chronique invalidante et dégénérative.

Ma fille est parvenue à surmonter sa terreur et elle a osé déposer plainte contre son père pour agressions sexuelles. Elle a été entendue à l'IGPN le 10 mars 2016 par deux fonctionnaires de police dont une femme ... Je ne m'étalerai pas ici sur les questions honteuses qu'ils ont posé à ma fille. Ils ont remis ses déclarations en question ! Je souhaite à ces deux individus ainsi qu'à tous ceux qui nous ont enfoncés de vivre ne serait-ce que 50% des horreurs que nous avons subies, juste pour qu'ils comprennent ce que c'est!

J'ajoute que mes enfants ne veulent plus de contact avec leur père, quel qu'il soit et par contre, je suis en contact régulier avec le père biologique de M, et qu'il me soutient.

La justice oublie très souvent que les enfants qui vivent avec la maman victime, sont eux aussi victimes du même bourreau et c'est inadmissible car la justice les condamne également.

Marre de tous ces incompetents qui ne veulent rien comprendre des tenants et des aboutissants de la violence conjugale et qui condamne les victimes! On marche sur la tête...

Il n'y a pas 36 solutions, il faut faire bouger les mentalités et les lois....

Nous devons continuer à nous battre et à agir toutes ensemble!